

## COP21 : l'accord de Paris 2015

Si la COP21 s'est tenue à Paris du 30 novembre au 12 décembre, elle s'est en réalité déroulée tout au long de l'année de 2015 animée par d'intenses discussions portées par l'ONU et la France, pays hôte. Ainsi dès mars les pays développés ont présentés leurs intentions volontaires de réduction des émissions de CO2 (INDC : Intended Nationally Determined Contributions), conformément au chemin préparatoire qu'avaient fixé la COP19 de Varsovie et la COP20 de Lima. Les pays en voie de développement ont eu jusqu'à l'automne pour présenter leur INDC.



À l'issue de ce long processus 195 pays ont approuvé le 12 décembre un texte commun qui se compose d'une ambition commune et de la concaténation des intentions de chaque pays.

L'ambition commune précise que « les changements climatiques représentent une **menace immédiate et potentiellement irréversible pour les sociétés humaines et la planète** et qu'ils nécessitent donc la coopération la plus large possible de tous les pays ainsi que leur participation dans le cadre d'une riposte internationale efficace et appropriée, en vue d'accélérer la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre », et qu'en conséquence « qu'il faudra **fortement réduire les émissions mondiales** pour atteindre l'objectif ultime », et ceci afin de « contenir l'élévation de la tempéra-

ture moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C. »

En revanche la somme des intentions des 186 Etats ayant annoncé une INDC donne une trajectoire inverse de hausse de +3,2°C, car ceux-ci ne sont pas suffisamment ambitieux.

EUROPE: -40% en 2030 /1990  
SUISSE : -30% d'ici 2030 /1990 + (-20% à l'étranger)  
NORVEGE : - 40% d'ici 2030 /1990  
USA : - 26 à 28% d'ici 2025 /2005  
MEXIQUE : -25% d'ici 2030 / tendanciel  
RUSSIE : - 25 à 30% d'ici 2030 /1990 (yc forêt sibérienne)  
INDE : -35% d'ici 2030 /2005  
BRESIL : - 43% d'ici 2030 / 2005  
AUSTRALIE : - 26 à 28% d'ici 2030 /2005  
JAPON : -26% d'ici 2030 / 2013  
CHINE: Point haut 2030, -60 à 65% intensité carbone /PIB  
AFRIQUE du SUD: Point Haut 2020-25 puis stable 10ans

En conséquence, l'accord de Paris prévoit une clause revoyure tous les 5 ans, pour permettre aux Etats d'annoncer des intentions plus fortes.

L'accord de Paris a été signé par 175 parties dont l'Union Européenne agissant pour le compte de ses Etats membres, ce qui permettait d'accélérer le processus de mise en œuvre, puisque celle-ci était effective 30 jours après que 55 pays représentant 55% des émissions de Gaz à Effet de Serre le signe définitivement. Ce qui fut constaté le 5 octobre pour une entrée en vigueur le 4 novembre 2016

En novembre 2019 les USA se sont retirés de l'accord de Paris. La COP25 de Madrid qui devait acter de nouvelles INDC a accouché d'une souris... La COP26 de Glasgow qui devait se tenir en novembre 2020 a été reportée pour cause de Covid19.

Le retour des USA dans l'accord de Paris le 20 janvier 2021 décrété par Joe Biden marque un espoir.